



**RETURN BIDS TO:**

**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

Réception des soumissions - TPSGC / Bid Receiving -  
PWGSC  
1550, Avenue d'Estimauville  
1550, D'Estimauville Avenue  
Québec  
Québec  
G1J 0C7

**SOLICITATION AMENDMENT  
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and Address  
Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur**

**Issuing Office - Bureau de distribution**  
TPSGC/PWGSC  
601-1550, Avenue d'Estimauville  
Québec  
Québec  
G1J 0C7

<b>Title - Sujet</b> Devenir env. résidus munitions	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> W7701-207175/A	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 003
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> W7701-207175	<b>Date</b> 2020-03-19
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$QCL-051-17872	
<b>File No. - N° de dossier</b> QCL-9-42184 (051)	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2020-04-30</b>	
<b>Time Zone</b> Fuseau horaire Heure Avancée de l'Est HAE	
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> Specified Herein - Précisé dans les présentes	
<b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Fortin, Marie-Claire	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> qcl051
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (418) 571-7258 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> (418) 648-2209
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b>	

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

## MODIFICATION 003

### Services techniques spécialisés – Devenir environnemental des résidus de munitions dans les secteurs d'entraînement

La date de fin de l'invitation est changée pour :  
30 AVRIL 2020, 14:00 HAE.

#### SECTION A – QUESTIONS ET RÉPONSES

##### QUESTION 2

Est-ce que qu'une tâche effectuée dans le cadre d'un contrat peut être considérée comme un projet ?

##### RÉPONSE 2

Oui

##### QUESTION 3

Est-ce que plusieurs tâches qui ont été effectuées sur un même site peuvent être considérées comme un même projet ?

##### RÉPONSE 3

Oui

##### QUESTION 4

Est-ce que la ressource **Scientifique Principal** doit obligatoirement être un employé régulier du Soumissionnaire ou peut être un sous-traitant ?

##### RÉPONSE 4

Le ou les ressource(s) proposée(s) comme Scientifique Principal(aux) peuvent être un sous-traitant.

## SECTION B – MODIFICATIONS

### SUPPRIMER

#### Annexe A – Énoncé des travaux

#### 13. CONSIDÉRATIONS SPÉCIALES

L'entrepreneur est responsable de tous les aspects de la gestion de projet, y compris la production de documents de gestion de projet, la tenue de réunions d'avancement, le suivi de l'avancement des travaux, le respect du calendrier du projet et la gestion des aspects financiers.

### INSÉRER

#### 13. CONSIDÉRATIONS SPÉCIALES

L'entrepreneur est responsable de tous les aspects administratifs des autorisations de tâche y compris la gestion des aspects financiers et le respect du calendrier.

Le rôle du(des) scientifique(s) nommé(s) au contrat consiste à élaborer le programme scientifique afin de fournir des conseils éclairés et formuler des recommandations appropriées. Le scientifique est le principal interlocuteur au niveau des communications avec l'autorité technique.

Le rôle du(de la) gestionnaire de projet consiste à faire la gestion administrative des projets, y compris la production de documents de gestion de projet, la tenue de réunions d'avancement et le suivi de l'avancement des travaux.

#### 14. ANALYSES DE LABORATOIRE

Les analyses de laboratoire devront être réalisées suivant ce protocole :

##### Protocole - Analyse de sols contaminés en matériaux énergétiques

###### Préparation de sol

1. Sécher la totalité de l'échantillon à l'air à la température ambiante (ou inférieure) jusqu'à l'obtention d'une masse constante, en évitant d'exposer l'échantillon à la lumière.

###### Pulvérisation de l'échantillon

2. Tamiser le sol pour enlever les particules d'un diamètre supérieur à 2 mm. Peser les deux fractions puis pulvériser la totalité de la fraction inférieure à 2 mm dans un broyeur à anneau (pas d'équivalent) jusqu'à l'obtention d'une granulométrie inférieure à 75 µm. Si l'échantillon a été broyé en plusieurs portions, après cette étape, l'échantillon entier doit être recombinaison et soigneusement mélangé.
3. La procédure de broyage est obligatoire pour tous les échantillons, y compris les blancs.

#### Sous-échantillonnage

4. Pour obtenir un sous-échantillon, étaler la totalité de l'échantillon sur une surface propre en une couche de 1 ou 2 cm d'épaisseur au maximum, de préférence dans une hotte. Ensuite, prélever au moins 30 incréments différents, c'est-à-dire des portions (~ 0,3 g) au hasard dans l'échantillon. Combiner ces 30 incréments dans un pot ambré de 60 mL.

#### Extraction de l'échantillon

5. Effectuez toutes les extractions en duplicata.
6. Ajouter les standards internes et 20,0 mL d'acétonitrile contenant 0.1% d'acide acétique glacial, fermer avec un couvercle recouvert de polytétrafluoroéthylène (PTFE), mélanger au vortex pendant une minute et placer dans un bain à ultrasons refroidi (<30 °C) ou une plate-forme agitatrice pendant 18 heures. Assurez-vous que les pots restent bien fermés et que les étiquettes des pots demeurent intactes.
7. Après sonication, laisser l'échantillon reposer pendant 30 minutes. Centrifuger si des solides demeurent en suspension. Retirer 8.0 mL de surnageant avec une seringue jetable de 10 mL et filtrer dans un filtre PTFE de 0,45 micron (25 mm de diamètre) directement dans un flacon d'échantillonneur automatique.

#### Analyse d'échantillon

8. Analyser l'échantillon selon les spécifications de la méthode SW-846 8330b de l'agence américaine de l'Environnemental Protection Agency (EPA). Ne pas rapporter les analytes ayant une concentration inférieure à celle de la moitié de la limite de détection (LD).

#### Critères d'acceptation du contrôle qualité

9. Le pourcentage d'écart type relatif (RSD) pour les résultats d'échantillon en triplicata au-dessus de la LD ne doit pas être supérieur à 20% (30% pour les duplicatas). Lorsque les RSD sont supérieurs à 20% (ou 30% pour les duplicatas), les échantillons doivent être homogénéisés et réanalysés.

**SUPPRIMER :**

**ANNEXE B - BASE DE PAIEMENT**

**INSÉRER :**

**ANNEXE B - BASE DE PAIEMENT**

*(Sera complété par le Canada suite à l'octroi)*

1. **MAIN-D'OEUVRE** : taux horaires fermes tout inclus, comprenant le coût de main-d'œuvre, les avantages sociaux, les dépenses générales et d'administration et le profit (taxes exclues).

Si la ressource travaille en sous-traitance, le soumissionnaire **devrait** indiquer le nom du sous-traitant.

Catégories de main-d'œuvre	Date d'octroi au 31 mars 2021	1 <sup>er</sup> avril 2021 au 31 mars 2022	1 <sup>er</sup> avril 2022 au 31 mars 2023	1 <sup>er</sup> avril 2023 au 31 mars 2024	1 <sup>er</sup> avril 2024 au 31 mars 2025
a) Scientifique principal (min. 1 ressource)					
Nom :	_____ \$/hr	_____ \$/hr	_____ \$/hr	_____ \$/hr	_____ \$/hr
Nom :	_____ \$/hr	_____ \$/hr	_____ \$/hr	_____ \$/hr	_____ \$/hr
b) Gestionnaire de projet (min.1 ressource)					
Nom :	_____ \$/hr	_____ \$/hr	_____ \$/hr	_____ \$/hr	_____ \$/hr
Nom :	_____ \$/hr	_____ \$/hr	_____ \$/hr	_____ \$/hr	_____ \$/hr
Autres catégories proposées par le fournisseur dans sa proposition technique (ne pas inclure une catégorie pour ressources administratives puisque les dépenses générales et d'administration doivent être incluses dans les taux horaires fermes tel que défini au point 1 Main-d'œuvre.)					
Catégorie :	_____ \$/hr	_____ \$/hr	_____ \$/hr	_____ \$/hr	_____ \$/hr
Catégorie :	_____ \$/hr	_____ \$/hr	_____ \$/hr	_____ \$/hr	_____ \$/hr
Catégorie :	_____ \$/hr	_____ \$/hr	_____ \$/hr	_____ \$/hr	_____ \$/hr
Catégorie :	_____ \$/hr	_____ \$/hr	_____ \$/hr	_____ \$/hr	_____ \$/hr
Catégorie :					

	_____ \$/hr				
Catégorie :	_____ \$/hr				

## 2. ANALYSES CHIMIQUES

				Quantité estimée par année pour évaluation seulement	Date d'octroi au 31 mars 2021 Prix par unité	1 <sup>er</sup> avril 2021 au 31 mars 2022 Prix par unité	1 <sup>er</sup> avril 2022 au 31 mars 2023 Prix par unité	1 <sup>er</sup> avril 2023 au 31 mars 2024 Prix par unité	1 <sup>er</sup> avril 2024 au 31 mars 2025 Prix par unité
<b>ANALYSES CHIMIQUES – SOLS (DÉLAIS 2 semaines)</b>									
2.1	Métaux	unité	30	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$
2.2	Matériaux énergétiques	unité	30	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$
2.3	Perchlorate	unité	30	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$
2.4	Anions communs	unité	30	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$
2.5	Dioxines et furanés	unité	2	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$
2.6	Isotopes	unité	2	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$
<b>ANALYSES CHIMIQUES – EAU (DÉLAIS 24 H)</b>									
2.7	Métaux	unité	30	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$
2.8	Matériaux énergétiques	unité	30	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$
2.9	Perchlorate	unité	30	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$
2.10	Anions communs	unité	30	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$
2.11	Dioxines et furanés	unité	2	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$
2.12	Isotopes	unité	2	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$

### **3. FRAIS DE DÉPLACEMENT ET DE SUBSISTANCE :**

- (a) Le Canada n'acceptera aucuns frais de déplacement et de subsistance encourus par l'entrepreneur dans l'exécution des travaux, pour :
- (i) les services rendus dans un rayon de 50 kilomètres de Recherche et développement pour la défense Canada – Centre de recherches de Valcartier situé au 2459, boulevard Pie-XI Nord, Québec, Québec.
  - (ii) tout déplacement entre le lieu d'affaires de l'entrepreneur et le site de Recherche et développement pour la défense Canada – Centre de recherches de Valcartier.
- (b) Pour les services fournis à l'extérieur du rayon de 50 kilomètres décrits au point 2.(a) (i), l'Entrepreneur sera remboursé pour ses frais autorisés de déplacement et de subsistances qu'il a raisonnablement et convenablement engagés dans l'exécution des travaux, au prix coûtant, sans aucune indemnité pour le profit et(ou) les frais administratifs généraux, conformément aux indemnités relatives aux repas et à l'utilisation d'un véhicule privé qui sont précisées aux appendices B, C et D de la Directive sur les voyages du Conseil national mixte <http://www.njc-cnm.gc.ca/directive/index.php?did=10&dlabel=travel-voyage&lang=fra&merge=2&slabel=index>, et selon les autres dispositions de la Directive qui se rapportent aux « voyageurs » plutôt que celles qui se rapportent aux « employés ».
- (c) Le Canada n'acceptera pas les frais de déplacement et de subsistance engagés par l'entrepreneur parce qu'il doit réinstaller des membres de son personnel pour répondre aux conditions du contrat.
- (d) Tout déplacement doit être approuvé au préalable par le responsable technique. Tous les paiements sont assujettis à une vérification par le gouvernement.

### **4. MATÉRIAUX ET FOURNITURES :** au prix de revient effectif sans majoration.

**Limitation des dépenses totale pour le contrat (taxes applicables en sus) : \_\_\_\_\_ \$**

Exception faite du ou des taux et du ou des prix fermes, les montants apparaissant dans les divers articles précisés ci-dessus ne sont que des estimations. Il sera permis de les modifier aux fins de facturation au fur et à mesure de l'avancement des travaux, à la condition que ces changements soient mineurs, qu'ils soient approuvés au préalable par le responsable technique, et que le coût estimatif ne dépasse pas la limitation des dépenses précisée ci-dessus.

**SUPPRIMER :**

**PIÈCE JOINTE 1 – FICHE DE PRÉSENTATION DE LA SOUMISSION FINANCIÈRE**

**INSÉRER :**

**PIÈCE JOINTE 1 – FICHE DE PRÉSENTATION DE LA SOUMISSION FINANCIÈRE**

**1. MAIN-D'OEUVRE** : taux horaires fermes tout inclus, comprenant le coût de main-d'œuvre, les avantages sociaux, les dépenses générales et d'administration et le profit (taxes exclues).

Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière en conformité avec la Section II :  
Soumission financière, de la Partie 3 – Instructions pour la préparation des soumissions.

Si la ressource travaille en sous-traitance, le soumissionnaire **devrait** indiquer le nom du sous-traitant.

Catégories de main-d'œuvre	Date d'octroi au 31 mars 2021	1 <sup>er</sup> avril 2021 au 31 mars 2022	1 <sup>er</sup> avril 2022 au 31 mars 2023	1 <sup>er</sup> avril 2023 au 31 mars 2024	1 <sup>er</sup> avril 2024 au 31 mars 2025
Pour ces deux catégories (a et b), les taux se situant à un écart de plus de 30% du taux le plus élevé ne seront pas considérés pour l'évaluation financière					
a) Scientifique principal (min. 1 ressource)					
Nom :	_____ \$/hr	_____ \$/hr	_____ \$/hr	_____ \$/hr	_____ \$/hr
Nom :	_____ \$/hr	_____ \$/hr	_____ \$/hr	_____ \$/hr	_____ \$/hr
b) Gestionnaire de projet (min.1 ressource) SI APPLICABLE					
Nom :	_____ \$/hr	_____ \$/hr	_____ \$/hr	_____ \$/hr	_____ \$/hr
Nom :	_____ \$/hr	_____ \$/hr	_____ \$/hr	_____ \$/hr	_____ \$/hr
Autres catégories proposées par le fournisseur dans sa proposition technique (ne pas inclure une catégorie pour ressources administratives puisque les dépenses générales et d'administration doivent être incluses dans les taux horaires fermes tel que défini au point 1 Main-d'œuvre.)					
Pour ces autres catégories, les taux se situant à un écart de plus de 30% du taux le plus élevé ne seront pas considérés pour l'évaluation financière.					
Catégorie :	_____ \$/hr	_____ \$/hr	_____ \$/hr	_____ \$/hr	_____ \$/hr
Catégorie :	_____ \$/hr	_____ \$/hr	_____ \$/hr	_____ \$/hr	_____ \$/hr

Catégorie :	_____ \$/hr				
Catégorie :	_____ \$/hr				
Catégorie :	_____ \$/hr				
Catégorie :	_____ \$/hr				

## 2. ANALYSES CHIMIQUES

				Quantité estimée par année pour évaluation seulement	1 <sup>er</sup> avril 2020 au 31 mars 2021 Prix par unité	1 <sup>er</sup> avril 2021 au 31 mars 2022 Prix par unité	1 <sup>er</sup> avril 2022 au 31 mars 2023 Prix par unité	1 <sup>er</sup> avril 2023 au 31 mars 2024 Prix par unité	1 <sup>er</sup> avril 2024 au 31 mars 2025 Prix par unité
<b>ANALYSES CHIMIQUES – SOLS (DÉLAIS 2 semaines)</b>									
2.1	Métaux	unité	30	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$
2.2	Matériaux énergétiques	unité	30	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$
2.3	Perchlorate	unité	30	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$
2.4	Anions communs	unité	30	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$
2.5	Dioxines et furanés	unité	2	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$
2.6	Isotopes	unité	2	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$
<b>ANALYSES CHIMIQUES – EAU (DÉLAIS 24 H)</b>									
2.7	Métaux	unité	30	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$
2.8	Matériaux énergétiques	unité	30	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$
2.9	Perchlorate	unité	30	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$

2.10	Anions communs	unité	30	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$
2.11	Dioxines et furanes	unité	2	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$
2.12	Isotopes	unité	2	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$

**3. FRAIS DE DÉPLACEMENT ET DE SUBSISTANCE :**

- (a) Le Canada n'acceptera aucun frais de déplacement et de subsistance encourus par l'entrepreneur dans l'exécution des travaux, pour :
- (j) les services rendus dans un rayon de 50 kilomètres de Recherche et développement pour la défense Canada – Centre de recherches de Valcartier situé au 2459, boulevard Pie-XI Nord, Québec, Québec.
  - (ii) tout déplacement entre le lieu d'affaires de l'entrepreneur et le site de Recherche et développement pour la défense Canada – Centre de recherches de Valcartier.
- (b) Pour les services fournis à l'extérieur du rayon de 50 kilomètre décrit au point 2.(a) (i), l'Entrepreneur sera remboursé pour ses frais autorisés de déplacement et de subsistances qu'il a raisonnablement et convenablement engagés dans l'exécution des travaux, au prix coûtant, sans aucune indemnité pour le profit et(ou) les frais administratifs généraux, conformément aux indemnités relatives aux repas et à l'utilisation d'un véhicule privé qui sont précisées aux appendices B, C et D de la Directive sur les voyages du Conseil national mixte <http://www.njc-cnm.gc.ca/directive/index.php?did=10&dlabel=travel-voyage&lang=fra&merge=2&slabel=index>, et selon les autres dispositions de la Directive qui se rapportent aux « voyageurs » plutôt que celles qui se rapportent aux « employés ».
- (c) Le Canada n'acceptera pas les frais de déplacement et de subsistance engagés par l'entrepreneur parce qu'il doit réinstaller des membres de son personnel pour répondre aux conditions du contrat.
- (d) Tout déplacement doit être approuvé au préalable par le responsable technique. Tous les paiements sont assujettis à une vérification par le gouvernement.

**4. MATÉRIAUX ET FOURNITURES : au prix de revient effectif sans majoration.**

**SUPPRIMER :**

**PIÈCE JOINTE 2 - ÉVALUATION DU PRIX**

**INSÉRER :**

**PIÈCE JOINTE 2 - ÉVALUATION DU PRIX**

Pour fins d'évaluation seulement, le prix de la soumission sera déterminé comme suit:

**1 – Proposition financière**

Les soumissionnaires doivent soumettre leur proposition financière en conformité avec la **fiche de présentation de la soumission financière dans la Pièce jointe 1.**

**2 – Calcul du prix de la soumission**

Le prix de la soumission sera calculé ainsi :

**Prix de la soumission = Coût de la main d'œuvre**

Le coût de main d'œuvre sera calculé tel que détaillé à la section 3 ci-dessous et sera évalué sur la base des niveaux estimés d'effort suivants :

Groupe 1	Scientifique principal / Gestionnaire de projet	15 %
Groupe 2	Autres catégories proposées par le soumissionnaire	85 %

**3 - Coût de la main d'œuvre :**

Le coût de la main d'œuvre pour le **Groupe 1** (pour une soumission donnée) correspond au niveau estimé d'effort multiplié par le taux horaire moyen pour toutes les catégories données du Groupe (pour une soumission donnée) multiplié par 1650 heures.

[niveau estimé d'effort pour le **Groupe 1**]

X [1650 heures]

X [taux horaire moyen pour le **Groupe 1**]

---

[coût de la main d'œuvre pour le **Groupe 1**]

Enfin, le prix de la soumission est calculé en faisant la somme des coûts de la main d'œuvre des Groupes 1 et 2 pour une soumission donnée.

Le taux horaire moyen est calculé en faisant la moyenne de tous les taux de toutes les ressources et/ou catégories d'un groupe présentés dans la **fiche de présentation de la soumission financière dans la Pièce jointe 1.**

Par exemple (les taux et catégories indiquées sont à titre d'exemple seulement) :

**SOUSSION A : Groupe 1**

Catégories de main-d'œuvre	Date d'octroi au 31 mars 2021	1 <sup>er</sup> avril 2021 au 31 mars 2022	1 <sup>er</sup> avril 2022 au 31 mars 2023	1 <sup>er</sup> avril 2023 au 31 mars 2024	1 <sup>er</sup> avril 2024 au 31 mars 2025
a) Scientifique principal (min. 1 ressource) Nom : XXXX	100\$/hr	102\$/hr	103\$/hr	104\$/hr	105\$/hr
b) Gestionnaire de projet (min.1 ressource) Nom : XXXX	75\$/hr	76\$/hr	77\$/hr	78\$/hr	70\$/hr
Nom : XXXX	90\$/hr	91\$/hr	92\$/hr	93\$/hr	94\$/hr

- Taux horaire du **Groupe 1** de la soumission A= Somme de tous les taux horaires divisé par 15 = 90\$/hr
- Niveau estimé d'effort pour **Groupe 1** = 0.20

**SOUSSION A - Groupe 2**

Catégories de main-d'œuvre	Date d'octroi au 31 mars 2021	1 <sup>er</sup> avril 2021 au 31 mars 2022	1 <sup>er</sup> avril 2022 au 31 mars 2023	1 <sup>er</sup> avril 2023 au 31 mars 2024	1 <sup>er</sup> avril 2024 au 31 mars 2025
Catégorie : Professionnel	75\$/hr	76\$/hr	77\$/hr	78\$/hr	79\$/hr
Catégorie : Technicien	50\$/hr	51\$/hr	52\$/hr	53\$/hr	54\$/hr

- Taux horaire du **Groupe 2** = Somme de tous les taux horaires divisé par 10 = 64,50\$/hr
- Niveau estimé d'effort pour **Groupe 2** = 0.80

Supposons que le taux horaire moyen pour la soumission A pour le Groupe 1 est = \$90, celui pour la soumission B = \$80 et celui pour la soumission C = \$85.

Donc, coût de la main d'œuvre pour le **Groupe 1**, soumission A  
= 0.20 x 90\$ x 1650 heures = 29 700,00,00\$

- coût de la main d'œuvre pour le **Groupe 1**, soumission B  
= 0.20 x 80,00\$ x 1650 heures = 26 400,00\$
- coût de la main d'œuvre pour le **Groupe 1**, soumission C  
= 0.20 x 85,00\$ x 1650 heures = \$28 050,50\$

#### 4. Coût pour les analyses chimiques

##### ANALYSES CHIMIQUES – SOUMISSION A

			Quantité estimée par année pour évaluation seulement	1 <sup>er</sup> avril 2020 au 31 mars 2021 Prix par unité	1 <sup>er</sup> avril 2021 au 31 mars 2022 Prix par unité	1 <sup>er</sup> avril 2022 au 31 mars 2023 Prix par unité	1 <sup>er</sup> avril 2023 au 31 mars 2024 Prix par unité	1 <sup>er</sup> avril 2024 au 31 mars 2025 Prix par unité
<b>ANALYSES CHIMIQUES – SOLS (DÉLAIS 2 semaines)</b>								
2.1	Métaux	unité	30	125\$	126\$	127\$	128\$	129\$
2.2	Matériaux énergétiques	unité	30	...\$	...\$	...\$	...\$	...\$
2.3	Perchlorate	unité	30	...\$	...\$	...\$	...\$	...\$
...	...	...	...	...	...	...	...	...

Les prix pour chaque analyse chimique correspondent à la moyenne des prix indiqués pour chaque année multipliée par la quantité estimée d'analyses. Le total utilisé pour l'évaluation correspond au total du prix pour chaque analyse.

Par exemple :

Les prix pour l'analyse 2.1 Métaux est de 3 810,00\$ soit 127,00\$ (moyenne des 5 années multipliée par 30).

#### 5. Exemple de calcul pour le prix de 3 soumissions

Le tableau suivant fournit des exemples de calcul pour le prix de 3 soumissions.

	niveau estimé d'effort	Taux A	Prix pour A	Taux B	Prix pour B	Taux C	Prix pour C
Groupe 1	15%	90,00 \$	22 275,00 \$	80,00 \$	19 800,00 \$	85,00 \$	21 037,50 \$
Groupe 2	85%	64,50 \$	90 461,25 \$	70,00 \$	98 175,00 \$	68,50 \$	96 071,25 \$
Analyses chimiques	NA	NA	29 337,00 \$	NA	35 000,00 \$	NA	32 000,00 \$
<b>TOTAL :</b>			<b>142 073,25 \$</b>		<b>152 975,00 \$</b>		<b>149 108,75 \$</b>

Solicitation No. - N° de l'invitation  
W7701-207175/A  
Client Ref. No. - N° de réf. du client  
W7701-207175

Amd. No. - N° de la modif.  
003  
File No. - N° du dossier  
QCL-9-42184

Buyer ID - Id de l'acheteur  
QCL051  
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

---

Les "Niveaux estimés d'effort" précisés dans le tableau **et le nombre estimés d'analyse chimiques** sont fournis uniquement aux fins de la détermination du prix évalué de chaque soumission. Il s'agit d'une approximation des besoins qui est fournie de bonne foi et qui ne doit pas être considérée comme une garantie contractuelle. Les taux **et les prix unitaires** sont fournis à titre d'exemple et ne doivent pas être interprétés comme un indicatif de l'expérience des catégories de main d'œuvre.

**TOUTES LES AUTRES CONDITIONS DEMEURENT LES MÊMES**